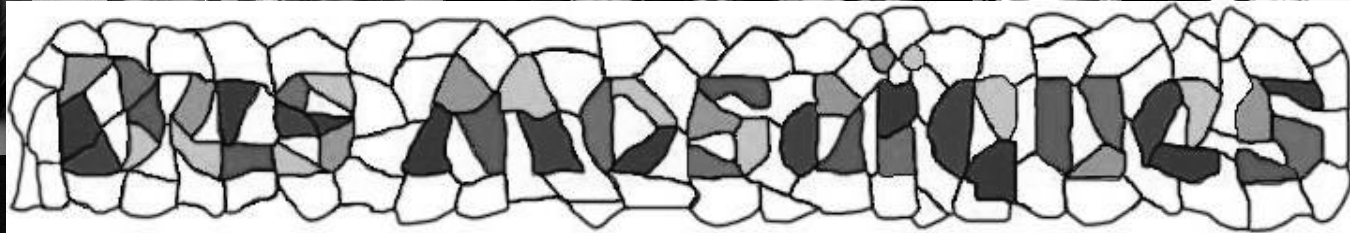


9 & 10 Février 2008

COLLECTIF NATIONAL



NOS ADIEUX A LA « MAJO »

Démos n'a pas toujours été à la « Majorité Nationale ».

Il y a plusieurs années déjà, nous avons comme d'autres quitté la tendance majoritaire et ses politiciens en dénonçant son absence d'indépendance, son manque de démocratie et ses finances opaques...

Nous voyons aujourd'hui se dessiner les mêmes dérives qu'au sein de cette direction que nous avons quittée.

Alors que notre organisation avait au lendemain du mouvement anti-cpe toutes les cartes en main pour permettre l'unité du mouvement étudiant en son sein, la majorité Nationale n'a pas su saisir cette chance, plus préoccupée par les calculs politiques que par le syndicalisme étudiant.

La tendance Majorité Nationale n'est plus aujourd'hui en capacité d'entendre ses erreurs : elle l'a démontré en se refusant à soutenir les étudiants mobilisés depuis 20 ans contre l'autonomie des Universités, elle l'a prouvé en faisant plus d'exclus de l'UNEF que d'intégrés...

Nous ne pouvons décemment plus cautionner cette orientation qui n'a jamais été aussi loin de la notre.

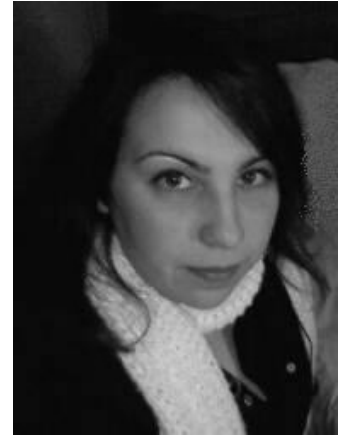
Nous quittons donc aujourd'hui la "Majorité Nationale"...

Mais nous la mettons en garde : on ne peut éternellement manquer aux exigences de démocratie et d'indépendance au sein de ce syndicat centenaire. Les événements de 94 peuvent en témoigner.

Ainsi, nous faisons le vœu que l'adieu à cette direction ne soit à la majorité de l'UNEF qu'un au revoir..!

Edito

Par Nathalie BEAUVAL,
responsable de la sensibilité Démos



« [...] consciente de ses responsabilités, la Majorité Nationale propose à l'ensemble de l'organisation une réforme statutaire à même de créer les conditions de l'unité permettant à chacun de trouver sa place dans l'UNEF. Dans ces circonstances, refuser l'appel au rassemblement serait une faute lourde de conséquences dont chacun devrait rendre compte devant les étudiants [...]»

- *texte présenté par la Majorité Nationale au congrès "des 100 ans", -*

Réussissant le pari fou de mettre 2 Millions de personnes dans la rue, en perspective du centenaire de l'UNEF : les meilleures conditions semblaient enfin réunies pour une organisation durablement porte-parole de la jeunesse, unifiée et rassemblée..

Nous nous attendions à ce que notre syndicat garde ce souci de faire passer l'intérêt général avant les postures politiciennes, souci qui lui avait permis la victoire contre le projet CPE...

Le premier geste de la Majorité Nationale fût d'exclure 40 camarades du syndicat. Ce n'était là que le commencement d'une longue série d'évènements de la sorte..

Chaque fois que la Majorité Nationale repoussait un peu plus loin les vrais questions de l'unité syndicale, au profit de cette soif éperdue de régner en maître sur l'organisation, nous avons crû bon de nous taire, pensant être plus efficaces en émettant nos critiques auprès de ces camarades avec lesquels nous partageons l'histoire commune du combat qui nous a rassemblé pour un changement de majorité, en 94...

Alors que le gouvernement mis en place en 2007 n'a jamais été aussi dangereux pour nos acquis sociaux, pour les étudiants, pour la jeunesse, la Majorité Nationale préfère mener depuis plus d'un an une guerre à mort en son sein. Toute tentative de résistance est sévèrement punie : exclusions, "démissions", désignation des représentants d'une minorité par la Majorité elle-même...

La Majorité Nationale semble avoir définitivement oublié les promesses qu'elle avait pourtant faites au congrès. Cette direction tente de diviser, d'écraser, de faire disparaître ceux qui semblent lui résister alors faisons dans l'UNEF ce qu'elle n'a jamais réussi à faire : unissons-nous! Demandons lui des comptes pour cette faute lourde qu'elle a commis et ensemble, poussons là au changement!

La Laïcité, un combat toujours d'actualité

par Alex, de l'IEP Toulouse



Le 20 décembre 2007, à Saint-Jean de Latran, Nicolas Sarkozy s'est fendu d'un laïus difficilement acceptable acceptable dans un souci de vérité historique : « la foi chrétienne a pénétré en profondeur la société française, sa culture, ses paysages, sa façon de vivre, son architecture, sa littérature, que la France entretient avec le siège apostolique une relation si particulière. Les racines de la France sont essentiellement chrétiennes. »

Les racines de la France sont évidemment chrétiennes, mais tout aussi au fil du temps juives, musulmanes, athées, par delà laïques.



Qu'est-ce que la Révolution Française, si ce n'est la contestation à la fois de la volonté divine et de la représentation de Dieu sur Terre (premier pas d'une contestation de la mainmise de la religion sur les affaires politiques et d'une séparation du politique et du religieux : le pouvoir ne vient pas de « de droit divin », mais du peuple)?

Qu'est-ce que la France sans les lois Ferry sur l'instruction publique, sans l'interdiction des congrégations, sans la loi de 1905, sans débat passionné sur toute modification de la loi Faloux (1850) ?

« Même celui qui affirme ne pas croire ne peut soutenir en même temps qu'il ne s'interroge pas sur l'essentiel. Le fait spirituel, c'est la tendance naturelle de tous les hommes à rechercher une transcendance. Le fait religieux, c'est la réponse des religions à cette aspira-

tion fondamentale » dit encore le chef de l'Etat, ayant oublié que la République assure la liberté de conscience, donc liberté de ne pas trouver que la croyance en Dieu soit l'essentiel de la vie humaine.

Parlant au nom de la République, il devrait se garder de prendre pour valable une vision unique de la transcendance. Il existe bien des transcendants sans Dieu.

Il va plus loin, pour lui « un homme qui croit, c'est un homme qui espère » comme si les athées, les laïcs, les agnostiques, les libres penseurs n'avaient pas d'espérance et étaient tous voués au pessimisme.

Pis encore, il s'attaque à un des fondamentaux de la République, car selon lui « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance. »

Hiérarchiser, dans l'acte éducatif, l'instituteur et le prêtre est une attaque en règle de l'école publique et laïque (lois Ferry de 1881-82, « lettre aux instituteurs » de J. Jaurès) d'une part. D'autre part, cette mise au point exclut de facto toutes les autres religions.

Est-ce cela la laïcité ?



Pour toutes ces raisons, il est plus que temps de se saisir de cette question. [...]

[...]L'enseignement supérieur n'est pas en reste des attaques.

Cette question est d'autant plus fondamentale que le gouvernement les possibilité d'habilitation permettant aux Etablissements Privés de délivrer les mêmes diplômes que l'Université.

Un premier pas à été franchi très récemment avec l'ouverture à l'Université Catholique de Paris d'un diplôme universitaire intitulé « religion, laïcité, interculturalité » : moyenne d'âge des élèves :40 ans dont le but avoué est bien de donner à la République le rôle de la formation au métier d'imam...

Qu'un diplôme de « ministre de culte » soit reconnu par l'Etat est une aberration contre laquelle il faut lutter. L'université, que ce soit par le biais d'établissements privés, n'a pas à former des dirigeants pour les cultes.

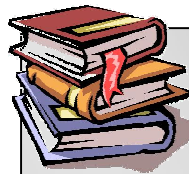
De nombreuses autres questions peuvent être soulevées quant à l'application de la laïcité au sein de l'université (vers une loi sur les signes religieux à l'université ? une réglementation sur les diverses manifestations du phénomène religieux ?).

Le syndicalisme étudiant ne peut se permettre de laisser la question laïque à l'abandon alors qu'elle est un des enjeux du vivre ensemble, à l'université comme dans la société.

Un appel* pour la laïcité a été lancé et l'Unef n'en fait tristement pas partie...

Levons-nous et unissons-nous pour la laïcité !

*<http://www.appel-laique.org>



Quelques mots sur la loi

Au lendemain de l'affaire

Dreyfus, cette loi constitutive de la République est portée par des hommes illustres comme Jean Jaurès ; Ferdinand Buisson, Aristide Briand

Son contexte est très important, toutes les distinctions de l'époque, méconnues aujourd'hui (ce qui alimente le flou autour de la notion même de laïcité) sont déterminantes, sur le sens de la loi notamment. Le débat parlementaire lui-même a donc duré 10 mois, et vient d'un débat en amont plus long encore. Aujourd'hui, un débat si long serait presque impensable pour une loi, un débat d'un mois paraîtrait même long.

Cette loi a nécessité un si long débat parce qu'elle se voulait un pilier inaliénable, indiscutable même.

De fait, aujourd'hui aller à l'encontre de cette loi, c'est même se faire plus archaïque que le clergé (ayant accepté cette loi avec le temps et aujourd'hui la trouvant indispensable), et défendre une vision de l'Eglise déjà minoritaire en 1906...

Quelques dates

30 mai 1904 : vote par la Chambre des députés de la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican.

10 novembre 1904 : projet de loi présenté par le gouvernement de M. Combes.

10 février 1905 : Ouverture du débat sur la Séparation.

21 mars 1905 : Première séance publique consacrée à la loi de Séparation. La séance est présidée par Paul Doumer. Les députés repoussent une motion de procédure visant à ajourner le débat.

3 juillet 1905 : Après 48 séances de discussion, la Chambre des députés adopte le projet de loi de séparation des Eglises et de l'État, par **341 voix contre 233**.

6 décembre 1905 : **Le texte est voté conforme** par les sénateurs par 181 voix contre 102.

9 décembre 1905 : **La loi de Séparation** est promulguée par le Président de la République.

Négociations Péresse...

une véritable victoire pour les étudiants?

par Hadrien, de Rouen



Si certains camarades semblent ne pas se rendre compte des dangers de la loi L.R.U. qui sur le fond, sur ce qu'elle instaure par la loi en inégalités, reste en tout point inchangée.

Mais même au-delà, il convient d'appeler à moins de naïveté sur les déclarations du Ministre..

Aussi, nous répondons ici point par point à ceux dont les déclarations du Valérie Péresse permettais selon eux d'abandonner définitivement les étudiants mobilisés...

- engagement écrit du premier ministre sur une augmentation de budget des universités de 50% en 5 ans?

Elle était déjà prévue avant la négociation.

- augmentation de la DGF (entre 10 et 20% selon les facs)?

C'est incluse dans l'augmentation du budget. Est ce que cela veut dire que le reste (30-40%) se fera par le CQD ? Par les régions ?...

On y voit déjà plus clair : 50% d'augmentation c'est au niveau global. Pour certaines universités ce sera 10% du CQD seulement, quand d'autres auront le pactole.

Ca se passe déjà comme cela au niveau de la recherche où malgré les promesses d'augmentations on ne peut constater qu'une chose : les fermetures massives de laboratoires au profit -nous dit on- de quelques autres.



L'autonomie, contrairement aux apparences, coutera d'avantage aux universités. Un certain nombre de nouvelles dépenses liées à la décentralisation et à la réalisation des nouvelles missions nécessitera plus de moyens pour beaucoup d'universités que les augmentations budgétaires que l'Etat leur accordera. Bref la question est de savoir qu'elle sera la hausse budgétaire réelle et non la hausse brute.

- cadre national des intitulés des diplômes?

Une annonce qui reste encore bien floue.

-une circulaire pour garantir l'absence de sélection dans le dispositif d'orientation active?

L'orientation active est en elle-même une présélection. C'est d'ailleurs ce que la direction de

l'UNEF avait jusque là argumenté.

- plan pluriannuel pour la réussite en licence?

Et en quoi consiste ce plan ? Avec quels moyens ? Là encore une annonce vide de contenu.

- 6e échelon de bourse?

Déjà annoncé dans le plan que l'UNEF avait tant décrié à la rentrée. Tout ce qui changera c'est la date. Au lieu qu'il soit mis en place en Septembre il sera mis en place en Janvier. Cela ne représente 11 millions d'euro de plus... si peu (1/1000ème) face au 10 milliards que revendiquait l'UNEF jusqu'ici pour la création d'une allocation autonomie.

Par ailleurs, ayant dévoilé récemment les nouveaux critères d'attribution des bourses pour l'année à venir, le ministère devrait au final sans sortir sans frais puisqu'il prévoit de réduire sensiblement les critères d'attributions!

-La plus grosse victoire obtenue par les étudiants depuis 10 ans?

D'ores et déjà des mesures vidant la loi d'une partie de son contenu?

Aucune de ces mesures ne vide le contenu de la loi. La remise en cause de la démocratie universitaire est toujours d'actualité, de même pour la présidentialisation des pouvoirs. L'autonomie budgétaire avec son lot d'inégalités et sa conséquence de mise en concurrence des établissements sont toujours là.

Le gouvernement ne recule en réalité que sur une chose la liberté pour les établissements de fixer eux même les frais d'inscription (qui n'était pas dans la loi). Pour l'instant...

Il ne va pas s'interdire, pas plus qu'il ne l'a fait durant les 7 dernières années d'augmenter les droits de scolarité (165€ pour le L, 215€ pour le M, 326€ pour le D) contre 533F (81€ pour tous au part avant en 2001). En réalité l'autonomie fonctionnelle porte en elle même les signes d'une augmentation des frais d'inscription, du fait du désengagement de l'Etat.

La loi de modernisation des universités (LMU) qui avait été abandonnée en 2003 est en train d'être réintroduite peu à peu par la petite porte, et avec la complicité la plus insupportable de ceux qui ont visiblement non pas le souci de la communauté universitaire mais bien avant tout celui de leur appareil dit "syndical".

La réalité est bien celle là : après avoir planifié et orchestré la désolidarisation du mouvement étudiant, nous nous inquiétons de l'absence de perspectives données au-delà des annonces ponctuelles et ne pouvons accepter qui voudrait, comme la CFDT en son temps, sortir la carte du : "On a gagné !"...



les brèves de Démos...



« Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. »...

-Beaumarchais-

Depuis combien de temps avant était prévue la journée nationale du 8 Décembre, censée rassembler l'UNEF sur la thématique de la réussite des étudiant?

Pour la majo :

- 3 jours
- 3 semaines

Pour les minos :

- 3 jours
- 3 semaines

En réalité, pour nous grâce à notre chance légendaire :))

- 3 jours
- 3 semaines
- 3 semaines -1 jour?

Toujours pour la même journée du 8 Décembre, combien de membre du service d'ordre de la Majo a-t-il fallu pour nous empêcher de rentrer dans la salle?

- 1/2
- 8
- 60

... étant donné que nous étions seulement deux, évalue maintenant selon la Majo elle-même, à combien de mili-

tants Majo vaut un militant de Démos?

1 Démos = - - - Majo-majo

Enfin notre exclusion express de tous les cadres statutaires prends pleinement son sens!

Bien sûr, en mettant Jean-Baptiste Prévost (qui a fait ses premiers pas dans l'UNEF au sein de Démos) à la tête de l'UNEF, la place qui est faite est si importante que laisser même un membre de

Démos au BN, cela devenait indécent!

Vu sur un blog de l'UNI!!!



Spécial "bon vent" camarade!

Parmi eux, lequel quitte l'UNEF à ce CN?



Pensant sans doute convaincre ainsi des sympathisants d'adhérer à l'UNEF, qui s'est vanté il y a encore très récemment d'être "POUR la sélection à l'entrée de l'Université"?

- A) Nicolas Sarkozy
- B) Claude Allègre
- C) Frédéric Vigouroux
- D) Papi Moujo

Changer l'UNEF pour améliorer nos conditions de victoires

Nos premières propositions....

Décloisonnons nos capacités à rêver, faire de l'Utopie notre moteur!

Cela fait 50 ans que nous avons les mêmes revendications mais aussi les mêmes stratégies syndicales, les mêmes discours, les mêmes formes de luttes. La jeunesse est loin d'être en mal d'engagement, elle aspire seulement à de nouvelles formes d'organisation, moins hiérarchisée, plus souple, plus ouverte...L'UNEF doit s'adapter à ce besoin si elle veut rassembler la jeunesse.

Laisser aux entreprises les consignes marchandes.

Les termes « quotas », « pointages » n'ont pas leur place dans une structure idéologique. Consacrons nous au fond, seul garant et à long terme d'un syndicat de masse

Réduire au minimum les enjeux de pouvoir.

Les calculs et postures politiciennes prennent trop de place dans cette organisation. Il faut revenir au syndicalisme étudiant.

Qui peut à la fois prétendre reconnaître l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel tout en lui refusant le droit à penser de façon autonome?

L'échange entre les AGE, les camarades, doivent être libérés des intermédiaires centralisant. La simple création d'un forum de discussion entre les adhérents ne devrait pas poser tant d'inquiétudes au Bureau National.

Transparence totale des finances.

Si des membres du bureau national sont salariés par notre syndicat, c'est toute l'UNEF qui doit en être informée.

Par ailleurs, la part des cotisations versés au bureau national doivent être les mêmes quelques soient la tendance, l'AGE de province ou de rp. De plus, notamment en période de congrès, la centralisation financière des cartes auprès du trésorier national doit pouvoir se faire sous le regard des différentes tendances.

Plus de spontanéité , pour un échange réel.

Quelle utilité de venir assister à un débat d'orientation de l'UNEF quand toutes les interventions sans exceptions sont calées plusieurs jours auparavant, soumises à un accord préalable et à condition d'un sujet approuvé par la secrétaire nationale , quand les conclusions sont écrites avant même la tenue du débat?

Qui sommes nous ?

Il y a bientôt 15 ans, l'UNEF, ou plutôt l'UNEF-ID, était un syndicat étudiant qui n'avait d'indépendant et de démocratique que le nom. Chaque tendance ou sensibilité était ouvertement rattachée à un parti ou à un courant politique. DEMOS n'échappait pas à la règle, c'était la sensibilité des « fabiusiens ».

En 1992, tout bascule. La majorité explose et dans un bruit de tonnerre ceux qui la quittent, autoproclamés Tendance Indépendance et Démocratie, dénoncent l'absence d'indépendance politique, le scandaleux système des mandats et même le financement occulte de la MNEF. Au congrès de 94, alors que DEMOS a rejoint la TID, nous prenons la direction du syndicat qui change de majorité pour la première fois de son histoire. Ce jour-là nous quittons définitivement Fabius pour ne nous consacrer qu'au syndicalisme étudiant autour des thèmes qui nous sont chers : l'assurance d'un cadre laïc pour nos études, la construction d'un front étudiant européen, l'égalité face à l'allocation d'étude.

Alors que nous pensions le passé définitivement enterré, l'UNEF semble devoir faire face de nouveau à ses vieux démons...

En faisant plus d'exclus de l'UNEF que d'intégrés, la tendance Majorité Nationale a prouvé qu'elle n'avait pas la volonté d'entendre ses erreurs. Nous ne pouvons plus décemment cautionner cette orientation qui n'a jamais été aussi loin de la notre. C'est pourquoi nous quittons la majorité nationale pour rejoindre l'opposition.

Libre, éclectique, insoumise, ouverte presque mosaïque, notre sensibilité continue, en toute indépendance, à poursuivre son combat primordial pour une université laïque, miroir d'une société métissée

demosunef.wordpress.com

demosunef@hotmail.fr

Rouen : Antoine 0663630984

Le Havre : Rodrigue : 0617591618

Paris : Julien 0615097410

Toulouse : Alex donalesio2@hotmail.fr

Paris/Province/Reste du Monde : Guillaume 0615825741 ou Nathalie 0624847473